ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

LA POLITIQUE ACADÉMIQUE DE DÉPLOIEMENT DE LA LANGUE VIVANTE RÉGIONALE

Lundi des cadres du 9 11 2026

L'équipe académique langue vivante régionale · 1D

Nadège Cantalia-Tegali

Chargée de mission :
Isabelle Testa

L'équipe académique Langue vivante régionale · 2D

Virginie Pfeifer

Chargés de mission :
Graziella Bouc
Laurence Daleau-Gauvin
Florian Gilboire
Michèle Nebot

https://www.ac-reunion.fr/langue-vivante-regionale-129375

https://www.ac-reunion.fr/graphie-du-creole-reunionnais-129381

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Déroulé du webinaire

1. Les apports de la recherche
2. Historique de la politique académique
3. Le déploiement de la langue vivante régionale dans le projet stratégique académique 2025-2029
4. Etat des lieux de la LVR
5. Travailler ensemble
6. Textes officiels

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

1 Les apports de la recherche

Plurilinguisme : définitions et contexte

Enfin la pression de l'institution, de la société, l'hésitation des parents à transmettre leur langue peuvent rendre le développement du langage et l'acquisition des langues plus complexes.

Depuis les travaux de Coste, Moore et Zarate (2009) pour le Cadre Européen Commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes. Tout individu ayant développé des capacités à communiquer dans deux langues ou plus peut être qualifié de plurilingue, quels que soient son degré d'expertise langagière ou
es circonstances linguistiques.
Une société, soit un ensemble de locuteurs plurilingue, est dite multilingue

https://www.csen.education.gouv.fr/wp-content/uploads/2025/11/e91b7c45-4c0e-421d-902a-444ab93a9fa0-CSENSynthesedeuxlanguesecoleweb.pdf



ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

BILINGUISME, MILIEU FAMILIAL ET RÉUSSITE SCOLAIRE

Comprendre les écarts • reconnaître les ressources • adapter les pratiques

« Le bilinguisme n'est en aucun cas un handicap. »

01 BILINGUISME

- Développement langagier et cognitif non freiné
- Écarts possibles en langue de scolarisation, sans retard global
- Atouts cognitifs, linguistiques, conversationnels et culturels

02 MILIEU FAMILIAL

- Le statut socio-économique et culturel influe sur le vocabulaire précoce
- Les écarts apparaissent avant l'école
- Quantité d'échanges et pratiques élaborées (argumentation, humour, ironie) comptent

03 LEVIER PÉDAGOGIQUE

- Valoriser les langues familiales
- Former les enseignants à l'approche plurilingue
- Activer les transferts vers le français grâce aux comparaisons et activités métalangagières

Repères scientifiques : Höhle et al. (2020) ; Hart et al. (1997) ; Fernald et al. (2013) ; Lahire (2019) ; Auger (2005) ; Nocus (2022, 2024) ; Guédat (2024).

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Document de référence

Recommandations

En résumé, il est essentiel de prendre acte du développement langagier des élèves et de suivre les recommandations suivantes :

- 1. Soutenir le développement des compétences bilingues en évitant de les comparer à celles des monolingues car atteindre le niveau des monolingues dans les deux langues est pratiquement impossible
- 2. Accepter que les bilingues utilisent quelques fois la traduction, le code-switching/mixing (alternances/mélange de mots ou de la syntaxe des deux langues) car ces pratiques les sécurisent, quel que soit l'âge
- 3. Valoriser la langue maternelle, les langues familiales qui sont une ressource de premier choix pour les apprentissages
- 4. Respecter le droit de l'apprenant à être lui-même, à utiliser le langage différemment des natifs monolingues, et à avoir des connaissances différentes de celles des monolingues, cela l'aidera à atteindre plus efficacement les normes langagières attendues dans le cadre scolaire
- 5. Ne pas abandonner le modèle du locuteur natif, mais ne pas le considérer comme seul modèle. L'évolution est propre à chacun·e
- 6. Faire que la langue maternelle/les langues familiales et les expériences culturelles diverses soient accueillies par le système scolaire et la société car elles sont un puissant levier d'apprentissage scolaire.

Quelques exemples de métacognition pour un bilinguisme harmonieux

EXEMPLES DE FAUX AMIS

Trois cas fréquents d'interférence linguistique

	Créole	Français	
GAGNER	« Mi guingn pa fé mon loson lékol » = Je n'arrive pas à faire ce devoir.	« Nous avons gagné la coupe » = victoire, récompense	⚠ *L'élève comprend « avoir » au lieu de « vaincre »*
PARLER	« Out momon la parl aou » = Ta mère t'a grondé.	« Ta maman te parle » = elle s'adresse à toi	⚠ *L'élève attribue une valeur négative (réprimande) au verbe*
GOMMER	« Li gome in paz » = Il salit une page.	« Elle gomme une page entière » = elle efface ce qui est écrit	⚠ *L'élève comprend « barbouiller » au lieu d'« effacer »*

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

PRESENT

	Créole		Français
M’	i manž	Je	mange
Ou T’, v’	manž i manž	Tu	manges
Lï	manž	Il /elle	mange
N’ Nou	i manž manž	Nous	mangeons
Zot	i manž	Vous	mangez
Zot Banna	i manž	Ils /elles	mangent

Le /i/ marque les verbes d’action.
Ex: Marmay i žoué. Les enfants jouent. (présent)
Tizan i travay domin. Petit Jean travaille demain. (La valeur du futur est introduite par domin)
Ièr momon i ariv la kaz, i di kosa zot la fé žordï ? (La valeur du passé est introduite par yer)

Ramassamy Ginette , Bègue Patrick

https://pedagogie.ac-reunion.fr/fileadmin/ANNEXES-ACADEMIQUES/03-PEDAGOGIE/01-ECOLE/langue-vivante-regionale/Grammaire_comparee_du_creole_et_du_francais.pdf

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

DIFFÉRENCES SYNTAXIQUES

Le pronom impersonnel : une règle invisible

En créole réunionnais, le pronom impersonnel est souvent omis (« pronom zéro »).
En français, le pronom impersonnel il est toujours obligatoire, même sans référent réel.

Créole réunionnais	Traduction littérale	Français correct
Φ té i fé fré	— faisait froid	Il faisait froid.
Φ i fo travay	— faut travailler	Il faut travailler.
(élève) « Faut travailler »	← erreur courante	Il faut travailler.
(élève) « Est six heures »	← erreur courante	Il est six heures.

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Créole réunionnais	Français
Koz dan son vant	Parler à voix basse
Béguéyé	Bégayer
Fér tak la lang	Se taire / ne plus parler
Babiyé	Bavarder
Kasse lo kozman	Interrompre quelqu'un
La lang i grate	Avoir envie de parler
Kasse la kozèt	Blablater sans intérêt

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

La nécessité de former les personnels



Et si nos élèves devenaient des explorateurs de langues ?

GUIDE DE FORMATION

Enseigner le français en milieu créolophone autrement

3 heures en visioconférence

Formateur : M. GILBOIRE Florian

Bienvenue dans le laboratoire EFMC

Cette formation propose de faire vivre aux enseignants une démarche qu'ils pourront ensuite réinvestir dans leurs classes : observer les langues, les comparer, expliciter leurs fonctionnements et accompagner les élèves vers une maîtrise plus précise du français.

L'EFMC n'est pas une leçon de français classique doublée d'une traduction en créole. C'est une démarche de convergence et de comparaison linguistique qui prend appui sur les compétences déjà présentes chez les élèves.

La question qui guidera notre parcours

Et si le créole n'était pas un obstacle à l'apprentissage du français, mais l'un de ses meilleurs points d'appui ?

Intentions de formation

a. Comprendre les fondements de l'EFMC et sa place dans un contexte plurilingue.
b. Identifier des phénomènes de contact et d'interférence entre créole et français.
c. Expérimenter une démarche comparative et réflexive.
d. Concevoir une mini-séance EFMC transférable en classe.
e. Faire émerger une dynamique de mutualisation et d'expérimentation entre collègues.

Repères essentiels

COMPARER	EXPLICITER	TRANSFÉRER
Mettre en regard les systèmes linguistiques.	Faire formuler ce qui change et pourquoi.	Réinvestir la compréhension dans les productions en français.

Le parcours en 3 heures

Une progression conçue pour alterner apports, interactions, expérimentation et production.

TEMPS	SÉQUENCE	DURÉE	INTENTION
1	Briser les représentations Le créole, obstacle ou levier ?	25 min	Faire émerger les conceptions et installer les fondements.
2	Enquête linguistique Débusquer les pièges des langues.	40 min	Observer, comparer et analyser des phénomènes concrets.
3	Pause active	10 min	Respirer et garder l'attention.
4	Laboratoire EFMC Concevoir une séance.	60 min	Créer une mini-séance.
5	Défi final Une idée, une séance, un changement.	35 min	Partager, valoriser et enrichir les productions.
6	Engagement et perspectives	10 min	Choisir une première expérimentation.
	TOTAL	180 min	

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

En cours de préparation

Année scolaire 2027-2028

Séminaire académique pour les cadres 1D/2D

FAIRE DU BILINGUISME UN LEVIER DES PROGRÈS DES ÉLÈVES TOUT AU LONG DE LEUR SCOLARITÉ

Université de La Réunion

M Blanchet – professeur émérite de sociolinguistique et didactique des langues, Centre d'Études sur les Langues, Territoires et Identités Culturelles
université Rennes 2, Bretagne / Breizh / Bertègn -

BILINGUISME ET PLURILINGUISME

Repères bibliographiques et ressources

Ouvrages de référence

- Hamers et Blanc — Bilingualité et bilinguisme (1983)
- Georges Lüdi — L'enfant bilingue, chance ou surcharge cognitive ?
- Abdelilah-Bauer — Le défi des enfants bilingues
- Grosjean — Parler plusieurs langues : le monde des bilingues
- Gilbert Dalgalian, Sigman et Mackey

Fabrice Georger — Créole et français

- 2005 — Le réunionnais au secours du créole et du français à l'école
- 2006 — Créole et français : deux langues pour un enseignement
- 2014 — Conditions de réussite de la scolarisation en créole
- 2015 — Didactique globale du répertoire de l'apprenant
- 2023 — Des racines bilingues aux Lianes plurilingues
- 2023 — Créole et français à La Réunion

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES •

https://tube-action-educative.apps.education.fr/w/bhQLftCZKkYu92xEYPM1d6

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

2

Historique de la politique académique

ACADÉMIE DE LA RÉUNION
Liberté

2 Historique de la politique académique

AXE 2

FICHE ACTION 15

Orientation 2 - Assurer l'égalité sur tout le territoire de la région académique

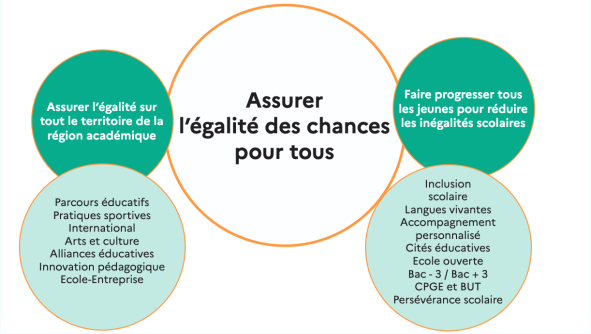
Reconnaitre le créole comme un atout pour les élèves de La Réunion

OBJECTIFS

- **S'appuyer sur créole pour asseoir la maîtrise du Français : 80% des élèves de La Réunion ont le créole pour langue première ; l'objectif de l'Ecole est de les amener à une très bonne maîtrise de la langue française, langue de scolarisation dans laquelle les enseignements sont dispensés et dans laquelle ils sont évalués pendant et à l'issue de leur scolarité. La bonne prise en compte de la langue première dès l'entrée en maternelle est une condition de la réussite scolaire et un levier essentiel de la lutte contre l'illettrisme ; elle nécessite une maîtrise des bons gestes professionnels des professeurs qui doivent être formés pour les acquérir.**
- **Renforcer la connaissance de la culture et de l'environnement local et régional : le créole est bien plus qu'une langue ; il est le symbole d'une culture très riche, ancrée dans une histoire complexe, qui rassemble un ensemble de composantes religieuses et sociales d'origines très différentes. Ce vivre ensemble qui caractérise la société réunionnaise doit être cultivé, préservé et entretenu et transmis aux générations futures.**
- **Faciliter l'acquisition des langues vivantes étrangères : les élèves de La Réunion ont la chance de maîtriser deux langues, le créole et le français ; cette compétence, bien consolidée par l'école, est un atout qu'il faut savoir exploiter pour alimenter à La Réunion un vivier d'universitaires créolisants et pour amener la majorité des jeunes vers d'autres langues étrangères avec plus d'aisance que les élèves monolingues.**

RÉGION ACADÉMIQUE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

PROJET STRATÉGIQUE ACADÉMIQUE 2021-2025



MESURES

- **Inscrire la langue vivante régionale (LVR) dès la formation initiale des enseignants** et dans la préparation universitaire (INSPE et Université), poursuivre en formation continue dans l'objectif de l'habilitation.
- **Mettre en œuvre un Plan de formation d'enseignement en milieu créolophone pour tous les professeurs des écoles.**
- **Poursuivre la mise en place d'une continuité dans les filières Langue vivante régionale (LVR) des élèves et des étudiants** en fonction de la demande.
- **Développer des parcours bilangues au collège, l'enseignement de spécialité créole au lycée ; mettre en place une formation pour l'enseignement de spécialité Langue Littérature Culture créole au lycée.**
- Travailler en partenariat avec l'INSPÉ et l'Université pour développer un pôle de recherche fondamentale et didactique à l'université et à l'INSPÉ. Solliciter l'Université pour produire de la

50

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

3 Le déploiement de la langue vivante régionale dans le projet stratégique académique 2025-2029

RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

PROJET STRATÉGIQUE ACADÉMIQUE 2025-2029



Priorité 4

UNE ÉCOLE ANCRÉE DANS LA SOCIÉTÉ ET RAYONNANT DANS L'OCÉAN INDIEN

Action 23 **Poursuivre la valorisation du créole dans les écoles et les établissements pour une meilleure connaissance et prise en compte du contexte territorial dans les apprentissages.**

- Nb d'écoles et établissements proposant des enseignements en créole.
- Nb de parcours linguistiques proposés.
- Nb d'actions culturelles autour du créole.
- Nb d'inscrits à l'épreuve facultative de langue vivante régionale en niveau 5.

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Plan d'actions académiques 2025-2029

Le Créole Réunionnais : langue de réussite, de fierté et d'avenir

L'Académie de La Réunion déploie un plan stratégique ambitieux, structuré autour des 4 **priorités du PSA** et de **9 fiches actions** complémentaires.

Porté par une vision pédagogique et citoyenne, ce plan vise à faire du créole réunionnais un vecteur de réussite scolaire, d'appartenance culturelle et de fierté partagée, pleinement inscrit dans les valeurs de la République.

Enjeux

Équité linguistique

Donner une visibilité aux différentes langues de la classe et les inscrire dans une approche plurilingue.

Identité et cohésion sociale

Transmettre et préserver le patrimoine linguistique comme facteur d'unité.

Innovation pédagogique

Faire valoir et développer le plurilinguisme pour renforcer les compétences métalinguistiques.

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Les 9 fiches actions du PAA 2025-2029

1. Pilotage pédagogique et éducatif territorialisé

Assurer la cohérence du pilotage académique entre le 1er et le 2nd degré. Animation du CALR.

2. Parcours de professionnalisation

Former l'ensemble des personnels au contexte linguistique réunionnais. Articulation INSPE – Université – Mission LVR.

3. Vers un enseignement structuré et progressif

Garantir la continuité des apprentissages du créole de la maternelle au lycée.

4. Évaluation des élèves et du plan d'actions académiques

Mesurer l'impact des dispositifs LVR sur la réussite scolaire. Protocoles d'évaluation scientifiques.

5. La LVR dans les filières métiers

Faire du créole une plus-value dans l'insertion professionnelle et la mobilité. Zone Océan Indien.

6. Recherche-action et innovation

Adosser la politique LVR à la recherche scientifique. Partenariat LCF-ICARE. Label bilingue.

7. Promotion et valorisation

Faire évoluer les représentations sur la LVR. Informer les familles et la communauté éducative.

8. Alliances éducatives

Renforcer les partenariats territoriaux. Pacte linguistique 2023. Coopérations régionales et internationales.

9. Ressources pédagogiques, didactiques et culturelles

Diffuser et enrichir la banque de ressources académique (manuels, capsules vidéo, ressources numériques).

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

FICHE ACTION 1

PILOTAGE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIF TERRITORIALISÉ

Objectif général :
Assurer la cohérence du pilotage académique entre le 1er et le 2nd degré.
Objectifs opérationnels :
Sensibiliser tous les inspecteurs, les chefs d'établissement et les directeurs d'école à la politique linguistique académique pour s'assurer du pilotage pédagogique en contexte réunionnais (projets de réseau, de circonscription, d'établissements, d'école).
Accompagner méthodologiquement l'intégration du créole dans les projets éducatifs territoriaux.

Actions principales :
Mettre en oeuvre la note académique LVR annuelle
Communiquer la note académique annuelle Plan français/Plan mathématiques déclinée dans le contexte réunionnais.
Articuler les actions stratégiques avec le CASF
Sensibiliser systématiquement les IEN, IA-IPR, chefs d'établissement et directeurs d'école (séminaires, inter-collèges, réunions de bassins, collèges et conseil d'Inspecteurs…)
Accompagner méthodologiquement les projets éducatifs ministériels, internationaux et territoriaux.
Assurer la mise en oeuvre du Conseil Académique des Langues Régionales : instance de concertation, de coordination et de suivi de la politique des langues et cultures régionales dans l'académie.
Acteurs : Rectorat, Inspecteurs et chargés de mission LVR, inspecteurs 1er et 2nd degré, chefs d'établissement, directeurs d'école, Université, INSPE.

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

FICHE ACTION 2

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

Objectif général :
Former l'ensemble des personnels au contexte linguistique réunionnais.
Objectifs opérationnels :
Généraliser la sensibilisation au bilinguisme créole-français.
Assurer le suivi de la formation des habilités.
Assurer la transversalité de la prise du compte du contexte linguistique et culturel réunionnais dans les différents plans de formation.
Actions principales :
Assurer l'articulation entre INSPE – Université – Mission LVR.
Généraliser la formation continue en maternelle
Déployer les habilitations LVR 1er et 2nd degrés.
Former les AESH, CPE, AED, AP, agents territoriaux, personnels sociaux et de santé, ASEM (charte maternelle avec les collectivités)
Acteurs : INSPE, Université, Mission LVR, Inspecteurs 1D/2D, Réseau CANOPE, Mission Maternelle, collectivités
Analyse des indicateurs :
Nombre d'enseignants habilités.
Nombre de modules de formation proposés.
Nombre de personnels formés aux dispositifs académiques langues et cultures régionales (LVR, EFMC, EMC, EMILR/DNL…)
Nombre d'enseignants formés dans les constellations des plans français et mathématiques (circulaire académique)

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

FICHE ACTION 3

VERS UN ENSEIGNEMENT STRUCTURÉ ET PROGRESSIF

Objectif général :
Garantir une continuité des apprentissages du créole de la maternelle au lycée.
Objectifs opérationnels :
Développer l'enseignement de la LVR.
Déployer les classes bilingues.
Déployer la LVB, la LVC et les spécialités au secondaire (collèges et lycées).
Actions principales :
Généraliser la sensibilisation LVR du cycle 1 au cycle 3 (y compris la 6ème).
Prioriser l'EFMC de la maternelle au lycée, en particulier dans les filières professionnelles.
Développer l'EMC et l'EMILR.
Étendre les options LVB, LVC et ouvrir la LLCER.
Structurer les parcours au sein des LGT, LP et BTS.
Acteurs : Directeurs d'école, chefs d'établissements, IA-IPR, IEN.
Analyse des indicateurs :
Nombre de classes bilingues.
Nombre d'élèves inscrits en LVR.
Nombre de candidats aux examens.
Nombre de parcours de continuité école-collège-lycée.
Nombre d'élèves inscrits dans les PEAC LVR.
Nombre de projets dédiés au développement de la LVR.

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

FICHE ACTION 4

ÉVALUATION DES DISPOSITIFS ET DU PLAN

Objectif général :

Mesurer l'impact des dispositifs académiques LVR sur la réussite scolaire.

Objectifs opérationnels :

Mettre en place des protocoles d'évaluation scientifiques.

Harmoniser les outils d'évaluation.

Actions principales :

Analyser les résultats aux évaluations nationales du CP à la seconde.

Analyser l'impact sur les enseignements.

Acteurs : corps d'inspection, personnel de direction, enseignants, chargés de mission, laboratoires universitaires, CARDIE.

Analyse des indicateurs :

Évolution des résultats scolaires.

Taux de prise en compte de la LVR dans les contrats d'objectifs 1D/2D.

Nombre de projets d'établissements, d'écoles intégrant la langue et culture régionales.

Nombre d'auto-évaluation prenant en compte des indicateurs contextualisés.

Nombre de rapports d'évaluation externe qui précisent le contexte linguistique et culturel de l'académie.

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

FICHE ACTION 5

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

Objectif général :

Faire du créole une plus-value dans l'insertion professionnelle et dans la mobilité des acteurs.

Objectifs opérationnels :

Renforcer l'usage du créole dans les formations professionnelles.

Développer les mobilités dans la zone Océan Indien et à l'international

Actions principales :

Intégrer le créole dans les filières tourisme, culture, patrimoine.

Amorcer une réflexion avec les partenaires économiques sur le créole en tant que certification professionnelle (échanges, tables rondes, ronkozé…)

Collaborer avec les acteurs du développement territorial dans le cadre du pacte linguistique.

Développer les projets internationaux et régionaux.

Acteurs : Chefs d'établissements, partenaires économiques, collectivités et DRAIO

Analyse des indicateurs :

Nombre de projets de mobilité à l'international et dans la zone Océan Indien

Nombre d'élèves et de personnels participant à une mobilité

Indicateurs dans le parcours Avenir en partenariat avec la DRAIO

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

FICHE ACTION 6

RECHERCHE-ACTION ET INNOVATION

Objectif général :

Adosser la politique LVR à la recherche scientifique.

Objectifs opérationnels :

Évaluer scientifiquement les dispositifs en lien avec la Fiche 4 entre autres.

Valoriser les pratiques innovantes.

Actions principales :

Mutualiser les pratiques avec les autres territoires bilingues.

Travailler en partenariat avec les laboratoires de recherche de l'Université de la Réunion.

Mener des études longitudinales.

Acteurs : Laboratoires de recherche, Universités

Analyse des indicateurs :

Nombre de recherches menées.

Nombre de partenariats inter-académiques

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

FICHE ACTION 7

PROMOTION ET VALORISATION

Objectifs généraux :

Faire évoluer les représentations sur la LVR.
Engager les élèves dans un parcours de continuité LVR.
Engager les élèves dans des projets éducatifs artistiques et culturels.

Objectifs opérationnels :

Rendre lisibles les enjeux du parcours de formation de l'élève bilingue
Informer les familles sur la politique linguistique académique
Valoriser les réussites des élèves.
Informer la communauté éducative sur l'importance de la langue maternelle dans le processus d'apprentissage, les avantages du bilinguisme et du plurilinguisme

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Actions principales :

Diffuser le film annuel académique (plan de communication)
Promouvoir les concours, événements culturels, Pass Culture.
Valoriser les actions menées lors de la Journée Internationale de la langue maternelle et de la Semaine créole.
Mobiliser les médias tout le long de l'année : diffusion de contenu promotionnel en faveur de la LVR
Recenser les projets culturels menés dans les établissements.
A destination du personnel enseignant :
- Diffuser la note de rentrée LVR
- Diffuser les fiches navettes dans le cadre d'une liaison inter cycles – inter degrés
- Réaliser des ouvrages pédagogiques et didactiques par les équipes de la mission LVR 1D/2D
A destination des familles et des élèves, des associations de parents d'élèves lors des Conseils d'Ecole et d'admin
- Diffuser un flyer pour le 1er degré et pour le 2nd degré sur les enjeux de l'enseignement créole
- Actualiser et partager l'atlas académique répertoriant l'offre
Mettre à disposition la carte LVR
Centraliser les informations liées à la LVR sur le site académique

Acteurs : Mission LVR, directeurs d'école, chefs d'établissement

Analyse des indicateurs :

Taux de participation aux actions académiques.
Nombre de projets culturels dans les établissements.
Nombre d'établissements proposant des actions autour du créole
Nombre de parcours de continuité
Nombre d'élèves dans les parcours de continuité
Nombre de labellisations ministérielles intégrant le créole réunionnais

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

FICHE ACTION 8

PARTENARIATS

Objectif général :

Renforcer les partenariats territoriaux.

Objectifs opérationnels :

Développer et rendre lisibles les partenariats

Impliquer les familles.

Actions principales :

Coopérer avec l'Université, les collectivités, les associations et les acteurs sociaux-économiques.

Participer au déploiement du Pacte linguistique signé en 2023.

Rendre systématique l'intégration de la LVR dans les différentes actions à destination des parents

Acteurs : Mission LVR, Université de La Réunion, milieu associatif, Région Réunion, Département de La Réunion

Analyse des indicateurs :

Nombre d'actions impliquant les familles.

Nombre de dispositifs et de démarches en faveur de la LVR.

Nombre d'établissements et d'école sollicitant les partenaires.

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

FICHE ACTION 9

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES, DIDACTIQUES ET CULTURELLES

Objectif général :
Diffuser et enrichir la banque de ressources académique et partenariale.
Objectifs opérationnels :
Produire des manuels et supports adaptés avec les partenaires
Enrichir l'offre numérique.
Actions principales :
Créer des manuels pour l'enseignement de la LVR.
Constituer un groupe de travail dédié à la conception de manuels avec le soutien d'un opérateur.
Produire des capsules vidéo, banques sonores.
Constituer des dossiers culturels avec les partenaires (contes, chants, théâtre…).
Effectuer des demandes de financement aux partenaires.
Acteurs : DAC-R, DAAC, collectivités
Analyse des indicateurs :
Nombre de ressources produites 1D/2D
Taux d'usage des outils TRIBU / Canopé / portail académique
Fréquence des réunions du comité technique

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

Actions phares

Tout au long de l'année scolaire, des actions partenariales font rayonner la langue et la culture créoles réunionnaises en mobilisant l'Académie, les institutions culturelles, les médias et les collectivités autour de projets fédérateurs et visibles.

Dictée Bilingue

Avec Réunion La 1ère, la grande finale de la dictée bilingue français-créole réunit élèves et familles dans une compétition festive, diffusée à l'antenne.

Kabar Fonnkèr Marmay

Événement pédagogique et culturel célébrant la poésie et la chanson créoles avec les élèves, en partenariat avec le Département et la DAC-R.

Pri Honoré LanKréol

Concours académique valorisant les productions d'élèves en langue créole, porté par l'Académie, la Région Réunion, le CCEE, la DAC-R et la DAAC.

Koz'Zarlor & Zerbaz Péi

Concours d'éloquence et de valorisation du patrimoine naturel en créole, en partenariat avec l'APLAMEDOM. Il inclut une section créole dédiée à la lecture à voix haute.

Prix Alain Lorraine

Concours d'écriture de nouvelles et de poésies au lycée Général, Technologique et Professionnel, récompensant la créativité littéraire des élèves dans un cadre culturel et pédagogique exigeant.

À noter également : **Bann Soubasman** (Canopé), **Ekout Mon Désin**, **Péi Zistoir**

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

4 Etat des lieux de la LVR

Les parcours de continuité École – Collège – Lycée

De la petite section au lycée : un parcours en créole réunionnais sans rupture entre les degrés

École
De la TPS au CM2

- **Cycle 1 (PS-GS) : éveil à la langue, accueil dans la langue première**
- **Cycles 2 et 3 (CP-CM2) : enseignement du créole réunionnais**
- Classes bilingues et PEAC LVR

École - Collège
Du CP à la 3e

- **6e : sensibilisation au créole, projet plurilingue ou 1 heure d'enseignement**
- **5e-3e : option LVB / LVC**
- DNB mention langue vivante régionale

Lycée & BTS
De la seconde au BTS

- Option **LVB / LVC**
- Spécialité **LLCER** au lycée Fruteau
- Bac mention cursus bilingue
- BAC PRO et BTS (élèves inscrits à l'examen oral)

24 **parcours au 1er degré**

24 écoles · 169 classes

14 **parcours écoles collèges**

14 écoles - 9 collèges ·

15 **parcours en lycée en 2026**

- 15 collèges - 15 LEGT et LP

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

LA LVR À LA RENTRÉE 2026

OUVERTURES ET PROJETS DE CONTINUITÉ

IMPLANTATION TERRITORIALE



LA LVR EN LYCEE



OUVERTURES À LA RENTRÉE 2026

En lycée : La spécialité LLCER à Fruteau > bac bilingue horizon 2028

En collège : Michel Debré · Texeira da Motta

OUVERTURE À L'ÉTUDE :

	LYCÉE AVEC LVR	PROJET DE CONTINUITÉ - ouvertures en réflexion en collège
BASSIN EST	FRUTEAU	H DELISLE · G MOQUET · A BOUVET (LVB)
	SARDA GARRIGA	MILLE ROCHES
BASSIN OUEST	ETHEVE	GOULETTE
BASSIN SUD	VOLLARD	TAMARINS

	PROJET DE CONTINUITÉ Ouverture en réflexion en lycée	COLLEGES AVEC LVR
BASSIN OUEST	PIGNOLET DE FRESNES	JEANNE BARRET · CELIMÈNE GAUDIEUX · HARRY GRUCHET

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

5 Travailler ensemble

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

5 Travailler ensemble

Valoriser la LVR au DNB

Pour les élèves en LVR, remonter le niveau A2 quand il est obtenu : l'article 12 de l'arrêté du 31 décembre 2015 modifié prévoit que la mention « langue régionale », suivie de la langue concernée, est attribuée aux élèves ayant obtenu la validation du niveau A2 du CECRL.

L'épreuve orale du DNB peut valoriser un projet mené en langue régionale (10 %)

•L'oral du DNB (coef. 100, soit 10 % du total) permet au candidat de présenter **jusqu'à 5 minutes** en **langue régionale**.
•Texte officiel :
•« Si un candidat […] envisage de présenter une partie de l'oral en LVE ou **LR (5 minutes maximum sur les 15)**, il doit préciser la LVE ou la LR de soutenance. » **Note de service n° 2016-063 du 6-4-2016** (Modalités d'attribution du DNB)
•Cette possibilité **valorise les projets menés en créole** (EPI, HDA, projet citoyen, mémoire locale, etc.).



Arrêté du 31 décembre 2015 relatif aux modalités d'attribution du diplôme national du brevet

Réduire

EN VIGUEUR AU 20 MAI 2026

Version à la date d'aujourd'hui

Modifié par Arrêté du 27 novembre 2017 - art. 6

Une mention " langue régionale ", suivie de la désignation de la langue concernée, peut être inscrite sur le diplôme national du brevet. Cette mention est délivrée aux élèves qui ont obtenu, pour la langue régionale concernée, la validation du niveau A2 du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), tel que défini par l' annexe de l'article D. 312-16 du code de l'éducation ; cette évaluation est effectuée par l'enseignant de langue régionale. Les élèves de la classe de troisième, candidats à l'obtention de cette mention, font connaître leur choix lors de l'inscription à l'examen. Les langues régionales concernées sont les suivantes : basque, breton, catalan, corse, créole, gallo, occitan-langue d'oc, langues régionales d'Alsace, langues régionales des pays mosellans, langues mélanésiennes, tahitien, wallisien et futunien.

Les élèves des classes de troisième des sections bilingues français-langue régionale peuvent choisir de composer en français ou en langue régionale lors de l'épreuve écrite qui porte sur les programmes d'histoire et géographie et d'enseignement moral et civique, pour les exercices ouvrant cette possibilité. Ils font connaître leur choix au moment de l'inscription à l'examen.

NOTA :
Conformément à l'article 8 de l'arrêté du 27 novembre 2017, ces dispositions entrent en vigueur à compter de la session 2018 du diplôme national du brevet.

Parcours de professionnalisation

Actions programmées : habilitation, accueil des nouveaux entrants et formation des enseignants à l'EFMC et à l'EMC.

1er degré

- Regroupement des habilités par bassin
- Processus d'habilitation en cours : entretiens, formation, visites de classes
- Formations au PRAF, dont la sensibilisation des nouveaux entrants
- Magistere en cours avec le réseau Canopé

2nd degré

- Habilitation LVR pour développer la **DNL** au collège et au lycée (DNB mention LVR, bac cursus bilingue), après accord de la gouvernance sur la circulaire
- Nouveaux entrants : formation de 3 h
- Français 6e : formation à l'EFMC ; histoire 6e : formation à l'EMC
- PLP lettres-histoire : formation à l'EFMC

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

5 Travailler ensemble

Se rencontrer, échanger, construire

Mutualiser les réflexions et actions

REFLÉCHIR ENSEMBLE

- repérer des enseignants pour la DNL
- Réfléchir à l'ouverture de la LVR en Lvb
- Mettre en place une FIL maîtrise de la langue en contexte plurilingue

PARTAGER LES INFORMATIONS

- Nous écrire pour les actions que nous pouvons diffuser
- Nous contacter pour les supports de communication en direction des familles
- Travailler ensemble sur les bassins
- DIFFUSER LA POSSIBILITÉ DE POURSUITE D'ÉTUDE EN L3 CREOLE POUR LES TITULAIRES D'UN BTS CRÉOLOPHONES

ACADÉMIE
DE LA RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité

6

Textes officiels

Code de l'éducation – Article L.312-10

Il pose le principe de la reconnaissance et de la promotion des langues et cultures régionales à l'école.

L'enseignement des langues et cultures régionales est favorisé dans les régions où ces langues sont en usage.

Il peut être proposé tout au long de la scolarité, dans le cadre de l'horaire normal des écoles, collèges et lycées.

Il légitime l'intégration de la langue régionale comme langue vivante d'enseignement.

Il garantit la continuité possible de l'apprentissage du 1er au 2nd degré.

Il fonde juridiquement la création d'enseignements bilingues ou optionnels.

Code de l'éducation – Article L.312-11-2 (texte complémentaire, issu de la Loi Molac (2021).

Il reconnaît que l'enseignement de la langue régionale peut prendre la forme d'un enseignement immersif (partiellement dispensé en langue régionale).

L'enseignement d'une langue régionale peut être dispensé selon une méthode immersive.

Les modalités de cet enseignement sont précisées par voie de convention entre l'État et les collectivités territoriales.

Il rend l'immersion linguistique légale dans le système public (avec conventionnement).
Il ouvre la voie à des parcours bilingues renforcés, à condition d'un cadre conventionnel validé par le Rectorat.

Loi Molac n°2021-641 du 21 mai 2021 – Articles 30 à 33

Loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion.

Renforcer la place des langues régionales dans la vie publique et dans le système éducatif.
Reconnaît les langues régionales comme patrimoine de la France (article 1).
Confirme la possibilité d'un enseignement bilingue ou immersif.
Autorise l'affichage bilingue et la signalétique publique.
Encourage la formation des enseignants à ces dispositifs.
Permet la mention des langues régionales dans les actes d'état civil (noms, prénoms).

Portée éducative :

C'est le socle législatif de toute politique académique LVR.
Elle offre un cadre à la coexistence entre langue française et langue régionale, dans une logique de plurilinguisme éducatif.

Circulaire n°2021-63984C du 3 novembre 2021 (BO n°47 du 16 décembre 2021)
Texte d'application ministériel de la Loi Molac qui :

-Fixe le cadre national pour l'enseignement des langues et cultures régionales.
Principales dispositions :
-Rappelle les trois formes possibles d'enseignement :
Sensibilisation/ éveil à la langue régionale
Enseignement intégré (bilingue ou renforcé)
Enseignement immersif conventionné.
-Confirme le rôle du Conseil académique des langues régionales (CALR) comme instance de pilotage.
-Insiste sur la formation initiale et continue des enseignants.
-Encourage les partenariats avec les collectivités territoriales, universités et associations.

C'est le texte de référence pour la mise en œuvre concrète des dispositifs LVR dans les académies.
Chaque rectorat doit définir un plan académique d'action et d'évaluation, en lien avec le CALR.